

Diocèse de Rimouski : demandes locales du catéchuménat – 14 ans et plus

Accueil des demandes du catéchuménat pour le baptême et la confirmation

Lien important du Service diocésain du catéchuménat :

La responsable est, par son mandat pastoral, le lien direct de l'évêque, qui lui, est le premier responsable de toutes les demandes au catéchuménat de 14 ans et plus. L'évêque est le premier responsable de la Formation à la vie chrétienne dans le diocèse.

- De là vient l'importance d'envoyer les inscriptions pour la confirmation des 14 ans et plus aux Services diocésains. C'est une façon d'accompagner les communautés chrétiennes dans cette mission d'initiation et de formation à la vie chrétienne, par l'intercession et le communautaire.

La responsable diocésaine, au besoin:

- Aide le milieu à discerner qui seront les « catéchètes accompagnateurs » des candidats.
- Transmet les documents et les outils possibles pour accompagner à la confirmation.
- Prend le temps d'accueillir les demandes de baptême avec les milieux pour répondre le mieux possible à la démarche catéchuménale dans le temps et les étapes obligatoires.
- Se déplace pour rencontrer les gens du terrain et pour participer aux célébrations et rites préparatoires au baptême quand cela est possible. Principalement pour les étapes du catéchuménat : l'entrée au catéchuménat, l'appel décisif, le baptême et la confirmation.
- Aide les milieux à répondre aux demandes « complexes ».
- Fait des propositions, des suggestions et transmet les décisions diocésaines à qui de droit.
- Travaille de concert avec le comité diocésain du catéchuménat et le Service diocésain de la Formation à la vie chrétienne.
- Se déplace pour donner des informations et de la formation, au besoin.
- Répond aux demandes des milieux.

En bref :

1. C'est la paroisse (**personne désignée**) qui accueille les demandes de la confirmation des 14 ans et plus de son milieu et qui fait la première rencontre : échange sur la demande, pour donner les informations et prendre l'inscription.
2. Dès que l'inscription est faite, la personne désignée appelle la responsable diocésaine du catéchuménat pour lui transmettre les inscriptions et ainsi, celle-ci inscrit les personnes à la confirmation diocésaine. Il y a deux confirmations des adultes par année à Rimouski. Il est possible qu'il y en ait dans d'autres milieux au même moment que les enfants. Il est important d'en parler.
3. S'il y a des besoins d'informations, des interrogations, la personne désignée et les autres personnes concernées peuvent appeler en tout temps au bureau diocésain.

Diocèse de Rimouski : demandes locales du catéchuménat – 14 ans et plus

4. C'est la paroisse (personne désignée et l'équipe mandatée) qui accueille les demandes de baptêmes des 14 ans et plus, et qui fait la première rencontre.
5. La personne lien appelle au bureau diocésain pour en informer la responsable, qui en fera part à l'évêque.
6. Une rencontre avec la responsable et les personnes désignées est souhaitable pour aborder la démarche catéchuménale et pour accompagner l'équipe de terrain.

Pour nous rejoindre en tout temps

Adresse : Service diocésain du catéchuménat
34, rue de l'Évêché Ouest
Rimouski, QC G5L 4H5

Adresse courriel : catechfvc@gmail.com

Tél : 418-723-3320 # 135

Télécopie : 418-722-8978

Diocèse de Rimouski : demandes locales du catéchuménat – 14 ans et plus

(À partir d'octobre 2019)

Annexe 1 Demandes locales du catéchuménat pour les 14 ans et plus
Premiers répondants : Secrétaires, bénévoles

Sujet : Baptême 14 ans et plus, confirmation 14 ans et plus

Accueillir les demandes

- 1- **Demandes** : pour les sacrements initiaux : baptême, eucharistie, confirmation, et pour un cheminement spirituel sans demande de sacrement.
- 2- **Transférez immédiatement la demande à la personne lien ou à la responsable du catéchuménat adulte de la paroisse / du secteur/ de l'Unité pastorale.**
En l'absence d'un responsable local, veuillez référer à l'équipe de pastorale :
 - Prêtres, agentes de pastorale, responsables de la formation à la vie chrétienne.
- 3- **La personne lien proposera une rencontre (au moins d'une heure) à la personne qui fait la demande, avant de l'inscrire. Si elle est mineure elle doit être accompagnée par un adulte. On doit parler directement à la personne qui demande le sacrement.**
 - Lors de la rencontre, la personne lien accueillera la demande en entamant un dialogue pastoral avec celle-ci. – (voir document). Elle creusera avec elle le souhait de sa demande sans aucun jugement des raisons évoquées.
Ex : Pour être parrain, marraine, ou pour se marier.
 - Puis elle répondra à des questions
 - *Pour le sacrement de la Confirmation*
La démarche proposée par le diocèse de Rimouski se déroule sur une année pour le sacrement de la confirmation.
 - *Pour le sacrement du baptême, e.i l'entrée dans l'Église catholique*
La démarche en vue d'être baptisé se présente par un cheminement appelé catéchuménat sur 3 temps importants. On compte donc, tout au plus, 2 années pour s'y préparer, tout en découvrant l'Église catholique à qui on demande le baptême, la foi et l'enseignement. Ce qui veut dire d'en faire partie une fois baptisé. D'où le temps nécessaire et sans presse de vivre les étapes en leur temps.
 - **Toutes ces démarches se vivent autant que possible dans la paroisse de la personne qui demande une initiation à la vie chrétienne, avec des gens du milieu.**
 - **Seules les célébrations de la confirmation des adultes se vivent à Rimouski.**

Autres informations pour la préparation en vue du sacrement de la confirmation.

- Ce sont des rencontres qui se vivent avec une ou deux personnes catéchètes. Elles sont là pour découvrir avec la Parole de Dieu, ce que cela veut dire d'être un chrétien catholique dans des engagements bien concrets de la vie. Même avant de

Diocèse de Rimouski : demandes locales du catéchuménat – 14 ans et plus

recevoir le sacrement de la confirmation qui demande de professer sa foi et de la saisir un peu mieux.

- On parle ici de 10 à 15 rencontres d'au moins 1h30. Cela peut varier selon si la personne n'a pas fait de catéchèse étant enfant ou encore si les sacrements de l'eucharistie et du premier pardon n'ont pas été faits par le passé.

4. L'inscription

- a) Si la personne accepte de vivre sa préparation à la confirmation dans les temps requis, ce qui veut dire que même si elle a été choisie comme parrain ou marraine, elle ne pourra pas l'être avant d'être confirmée, pour répondre ainsi à son engagement public d'aider l'enfant dans sa croissance de vie baptismale.

Il est important de rappeler aux parents qui demandent des parrains et des marraines, de s'assurer qu'ils sont confirmés, qu'ils aiment l'Église catholique et veulent accompagner leur enfant sur ce chemin. Les parents, s'ils désirent ces personnes, ils devront les laisser vivre leur préparation, avant de célébrer le baptême de leur enfant pour qu'elles puissent être conscientes de l'engagement chrétien qu'elles prennent pour la vie auprès de leur filleul.

- b) Une fois que tout est clair et que la personne veut vivre sa préparation comme elle est présentée, la personne lien ou la responsable locale du catéchuménat, fait remplir la feuille d'inscription pour la confirmation, tout en lui indiquant le coût demandé et d'apporter une copie de son baptistère pour la prochaine rencontre avec la personne catéchète qui l'accompagnera.

Cette feuille d'inscription devra ensuite être envoyée au Service diocésain du catéchuménat, soit par télécopie ou par courriel. Merci à l'avance.

Ce sera la personne catéchète qui entrera en contact avec cette personne et ensemble, elles feront leur horaire des rencontres.

- c) Au Service diocésain du catéchuménat, nous avons un outil avec des catéchèses pour aider les personnes catéchètes à accompagner. Nous avons aussi une bible qui sera remise suite aux inscriptions.
- d) Au besoin, être en lien avec la responsable diocésaine pour aider à trouver des catéchètes, selon les âges.